Cher/Chère ABC,

En tant que citoyen/nne européen/nne, je souhaite exprimer mon inquiétude concernant la catastrophe sanitaire qui couve au sein des camps de réfugiés le long de la frontière gréco-turque. Alors que les gouvernements européens adoptent des mesures d'urgence inédites pour pallier la menace du COVID-19, il est indispensable qu’ils agissent avec la même force pour répondre à la crise humanitaire qui se déroule dans les îles grecques.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unie pour les réfugiés (HCR), 42 000 hommes, femmes et enfants vivent actuellement dans les Centres de Réception et d'Identification (RIC) des îles de la mer Égée. Initialement prévus pour accueillir 6 000 personnes, ces camps sont aujourd’hui dangereusement surpeuplés, manquant d’installations sanitaires et médicales adéquates. Beaucoup de ceux vivant dans ces camps ont un système immunitaire affaibli et souffrent de problèmes de santé préexistants, les rendant particulièrement vulnérables au COVID-19.

Face à cette pandémie, les directives de l'Union européenne soulignent l’importance de respecter une distance sociale, d'adhérer à des mesures d'hygiène strictes et d’isoler les personnes âgées et vulnérables. Ces mesures sont tout simplement inapplicables dans les camps situés sur les îles grecques, dont la capacité est actuellement six fois supérieure –même onze fois supérieure à Samos.

Même si le gouvernement grec a récemment fourni des efforts afin de préparer les RIC à une éventuelle contamination, il serait naïf de croire que ces mesures soient suffisantes pour contenir – et même contrôler – la propagation du COVID-19 dans des camps aussi congestionnés et insalubres. La diffusion massive du virus aurait des conséquences dévastatrices pour les résidents des hotspots mais aussi pour la population locale de ces îles qui supporte depuis longtemps le fardeau de l'inaction de l'Union européenne.

Le 24 mars 2020, la lettre signée par la Commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen est le signe encourageant d’un réveil de l’Union européenne face à la crise humanitaire qui couve à ses frontières. Ainsi, je m’associe à celle-ci en vous demandant d'user de votre mandat électoral pour plaider en faveur de :

* L'évacuation urgente des 42 000 personnes vivant dans les camps des îles de la mer Égée vers des installations appropriées et conformes aux normes sanitaires en vigueur – en commençant par les personnes plus vulnérables – de manière à garantir la santé publique.
* Une solution politique durable qui implique une répartition de la responsabilité ainsi que des mécanismes de relocalisation entre les États membres pour assurer la décongestion à long terme des îles de la mer Égée.
* La protection du droit d'asile – conformément à la Convention de Genève – et la garantie que toutes les personnes arrivées en Grèce après le 1er mars 2020 pourront procéder à leur demande d’asile ; en accord avec la Déclaration Universelle des Droits des Hommes (DUDH) et de la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne ratifiées par les États membres.

Dans une période inédite où les pays du monde entier se préoccupent de l’isolement individuel, n'oublions pas ceux qui n'ont pas ce privilège. Les instances européennes et les États membres doivent protéger l’ensemble de ses communautés. L’Union européenne doit agir.

Cordialement,

ABC